**S.E.M. Paul Biya**

**Président de la République du Cameroun**

**Présidence de la République**

**Palais de l’Unité – 1000 Yaoundé**

**CAMEROUN**

Par mail : cellcom@prc.cm

Monsieur le Président,

Informé.e par l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes préoccupations quant à l’absence d’instruction de la plainte pour faits de torture, déposée devant le Tribunal militaire de Yaoundé en août 2022 par le groupe d’intervention judiciaire SOS-Torture en Afrique au nom de Sébastien Ebala.

Ce dernier affirme avoir fait l’objet de torture le 17 avril 2020 au sein de la Division de la Sécurité Militaire (SEMIL) à Yaoundé et que l’instigateur de ces violences serait

le colonel Joël Émile Bamkoui, commandant de la SEMIL.

Je vous demande instamment de veiller, Monsieur le Président, à ce que le Tribunal militaire de Yaoundé instruise ladite plainte et diligente une enquête indépendante et impartiale en vue d’établir les faits et les responsabilités présumées.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l’expression de ma haute considération.

**NOM :**

**ADRESSE :**

**DATE ET SIGNATURE :**